

Tarifs du périscolaire du Mas d'Agenais

Que votre enfant fréquente le périscolaire du matin (7h30-8h50),
ou le périscolaire du soir (16h30-18h45),
ou les deux :

chaque journée de présence est facturée 2€ et ce jusqu'à 4 séances dans le même mois ;

(1 séance le matin + 1 séance le soir durant la même journée = 1 seule séance)

à compter de la 5^{ème} séance, le forfait mensuel est appliqué (voir tableau ci-dessous)

Quotient Familial	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
moins de 657€	8€	6€ par enfant	5€ par enfant
De 657 A 1000€	11€	9€ par enfant	8€ par enfant
De 1000€ A 1400€	14€	12€ par enfant	11€ par enfant
Plus de 1400€	17€	15€ par enfant	13€ par enfant

Les tarifs forfaitaires mensuels tiennent compte de l'obligation qu'impose la CAF et la MSA d'une tarification modulaire en fonction du quotient familial et du nombre d'enfants par famille qui fréquentent la structure.